

[Image]



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2023/2024



Nom du tournoi :

BADMINTON CLUB MOULINS AVERMES YZEURE

N° de dossier :

2303046

Club ou comité

organisateur du tournoi :

BADMINTON CLUB MOULINS AVERMES YZEURE

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est :

National

2) La compétition se déroule du :

27/04

2024

au 28/04

2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur

9

terrains

Salle 1 = 9 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Maryvonne GIRARDIN

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

N2

inclus, tous licenciés dans un club :

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Les doubles se jouent le samedi, les mixtes le dimanche

8) Chaque joueur peut participer à maximum :

deux

discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera

individuellement ou par club

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au

19/04

2024

Le nombre maximum de joueurs sera de

88

par discipline

[Image]

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	tournois@bcmay.com
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=22897
adresse postale :	BCMAY - 18 rue des vendanges 03500 MONETAY SUR ALLIER

14) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	18	2 tableaux	20	3 tableaux	
Par équipes					

16) Le paiement se fera individuellement ou par club

17) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

20/04	2024
20/04	2024
du CPPH	

FORFAITS

19) Les droits d’inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d’inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu’en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l’employeur...).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu’une copie à l’organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d’inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

- avant confection des tableaux : selon les critères d'ordre prévus ci-dessus (date paiement de la paire entière puis date d'inscription)
- après confection des tableaux : en fonction du CPPH et dans le cas où le remplacement ne modifie pas les tableaux déjà effectués

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l’heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera	YONEX AS 30
Le volant de référence plastique sera	

[Image]

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l’échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l’intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.

29) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

	Sur des tablettes à la table de marque
30) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Une inscription de paire n'est valide seulement si les deux joueurs ont réglé leur inscription.
Si des clubs paient les inscriptions de leurs joueurs, merci de nous avertir au moment de l'inscription sur Badnet dans les commentaires, ou par mail à tournois@bcmay.com.
En aucun cas nous ne pouvons savoir si les clubs paient pour leurs joueurs.
Pour tout cas particuliers, merci de nous contacter par téléphone.
Pour tout paiement par virement, merci de nous indiquer la date du virement effectué, par email à : tournois@bcmay.com.
Pas d’inscription de paires avec + de 2 classements d’écarts entre les deux partenaires
L’organisateur répartira les joueurs en fonction de leur classement CPPH. L’objectif est d’obtenir des séries les plus homogènes possibles,
avec, autant que possible, des tableaux de 8 à 12 joueurs ou paires, et deux sortants par poule.
Le comité d’organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures nécessaires
afin d’améliorer le bon déroulement du tournoi, après accord avec le juge arbitre.
Dans le but d’assurer le bon déroulement du tournoi, et en fonction du nombre de joueurs inscrits dans chaque discipline, le comité d’organisation se réserve le droit de réduire le nombre de tableaux mentionnés dans une ou plusieurs disciplines.
Les joueurs minimes (classement minimum D8), cadets et juniors peuvent participer, à condition, pour les compétiteurs mineurs,
qu’un représentant majeur soit présent à la compétition. S’il ne s’agit pas d’un des parents, il devra être muni d’une attestation parentale.

[Image]

